

Copie

MATERIEL TECHNIQUE A ACHETER

POUR LES G.S.E 1982.

Compte tenu de nos prévisions de distribution du matériel technique aux GSE en 1981, prévisions qui n'ont pas encore été honorées, la Division Encadrement propose l'achat du matériel agricole pour l'année 1982 et le matériel artisanal (pour la menuiserie, la maçonnerie, etc..) sera acheté l'année prochaine (1983) puisqu'il coûte très cher.

Malgré ces propositions nous avons tenu compte des 3.000.000 FRW mis à notre disposition cette année-ci. A toutes fins utiles, la Note explicative du Directeur Général de la Jeunesse adressée au Ministre en date du 21/1/1982 est ci-jointe.

Le matériel à acheter est le suivant :

Article	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Houes	4.500	350	1.575.000
Machettes	1.500	250	375.000
Pelles	800	700	560.000
Arrosoirs	100	1.000	100.000
Brouettes	50	10.000	500.000
TOTAL	-	-	3.110.000

BEVENC

24.5.82.-

Note à Monsieur le Ministre.

Objet : Matériel technique
pour les GSE.

Monsieur le Ministre,

Nous avons prévu de donner du matériel technique aux GSE à raison de deux par commune, et cela ^{sur} le budget ordinaire 1981. Malheureusement, les Centres de Formation ont pris la plus grande quantité, et il n'en reste dans nos stocks que des quantités très insuffisantes pour servir les GSE, alors que tous les Centres n'ont même pas encore retiré tout le matériel leur réservé. En comparant les quantités que nous prévoyons pour les GSE et les quantités disponibles en stocks, nous trouvons d'énormes écarts, par exemple pour le matériel agricole, nous avons :

Article	! Quantité ! disponible	! Quantité ! demandée
Houes	! 1.000	! 5.000
Machettes	! 800	! 2.045
Pelles	! 400	! 1.172

Les proportions restent de cet ordre pour les autres outils agricoles. Compte tenu du fait que le Ministère avait cessé depuis longtemps (1977) à soutenir matériellement les GSE, nous avons proposé de donner des quantités "suffisantes" à chacun des deux GSE par commune, que les Encadreurs nous ont recommandés.

C'est ainsi que nous proposons de donner pour les GSE "agricoles", qui sont plus de 95% des groupements, un nombre de houes égal au nombre de membres de chaque groupement, la moitié du nombre de membres pour les machettes et les pelles, et de petites quantités pour le reste. Du fait que les quantités actuellement disponibles sont insuffisantes, nous proposons que le matériel agricole nécessaire soit acheté en priorité sur la première tranche du B.O 1982, afin de pouvoir servir les GSE sans trop tarder.

Ainsi, l'on achèterait sur les 5 millions FRW que nous avons reçu sur l'article "matériel technique", ce qui suit :

Article	! Quantité	! Prix unitaire	! Prix total
Houes	! 4.500	! 350	! 1.575.000
Machettes	! 1.500	! 250	! 375.000

! Article	! Quantité	! Prix unitaire	! Prix total
! Pelles	! 800	! 700	! 560.000
! Arrosoirs	! 100	! 1.000	! 100.000
! Brouettes	! 50	10.000	! 500.000
! Total	!	!	! 3.110.000

Le coût total pourrait changer un peu, puisque j'ai pris les prix de septembre 1981.

Le Directeur Général de la Jeunesse
Sc/ KANYARUSHIKI Claver.-